



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil d'Administration

Séance du 21 janvier 2016

Membres en exercice : 5
Présents : 5
Nombre de votants : 5
Votes pour : 5
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 30/12/2015

Délibération n° B 2016-1

Réforme, cession, vente de véhicules et matériels et renouvellement du contrat d'abonnement avec la société GESLAND Développement (WEB ENCHERES)

L'an deux mille seize, le vingt-et-un janvier, à quatorze heures et trente minutes, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT.

Etaient présents : Madame Natacha BOURGEOIS, Messieurs Clément PERNOT, Bernard AMIENS, François GODIN, Daniel BOURGEOIS.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-68, R 1424-1 à R 1424-55, en particulier les articles L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015, relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-14 du 12 mai 2015, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le rapport de présentation, ci-après.

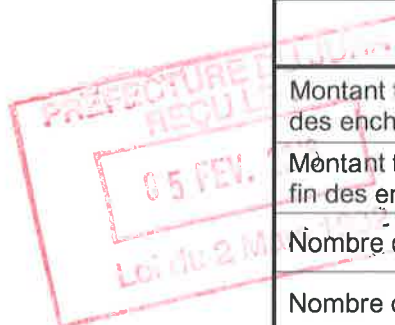
1) Réforme, vente, cession de véhicules et matériels

Le tableau joint en annexe récapitule les propositions de réforme, vente, cession de véhicules et matériels.

2) Vente en ligne des véhicules et matériels

Pour la vente de nos véhicules ou matériels réformés, après étude, un contrat d'abonnement avait été passé en 2012 avec la société GESLAND, spécialisée dans la vente en ligne de matériels réformés des collectivités via son site internet WEBENCHERES. Ce contrat est arrivé à échéance. Le bilan des ventes réalisées figure dans le tableau ci-dessous :

	2013	2014	2015
Montant total des prix au départ des enchères	30 850 €	7 100 €	19 500 €
Montant total des prix obtenus à la fin des enchères	54 279 €	30 536 €	66 192 €
Nombre d'articles publiés	20	10	23
Nombre d'articles vendus	20	10	23
Frais de commission (8%)	4 342 €	2 443 €	5 295 €
Gain (montant de la vente – 8% de commission)	49 937 €	28 093 €	60 897 €



Compte tenu de la qualité de service de cette société, qui a en référence 33 autres SDIS et 15 Départements, et du coût désormais forfaitaire de 2 640 € TTC par an, il est proposé de renouveler ce partenariat. Le contrat est passé pour un an renouvelable tacitement sans pouvoir excéder quatre ans.

Cette gestion externalisée permet d'une part de s'affranchir de nombreuses démarches internes sur le plan administratif et technique et d'autre part permet de soustraire le SDIS à toute responsabilité juridique liée à la vente de ces matériels réformés.

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer, de nous prononcer sur ces propositions de réforme, vente et cession et de m'autoriser à signer le contrat d'abonnement avec la société GESLAND Développements pour la vente en ligne.

DECISION N° B 2016-1 DU 21 JANVIER 2016

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur les propositions de réforme, vente, cession de véhicules, ci-jointes, et autorise son Président à signer le contrat d'abonnement avec la société GESLAND Développements pour la vente en ligne.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en
Préfecture le - 5 FEV. 2016
Affiché le
Publié au Recteur des Actes
Administratifs du 1er trimestre 2016

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT